

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES 4 VALLÉES  
CLINIQUE : 136, RUE DU CDT DUBOIS 73400 ALBERTVILLE  
CABINET-MEDICO-CHIRURGICAL : 400, ROUTE D'ANNECY 73400 UGINE

Les présentes conditions sont consultables dans notre salle d'attente, elles peuvent vous être remises sous un format papier à la clinique ou peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <http://www.cliniqueveterinaire4vallees.fr/>

Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaires est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

## MENTIONS OBLIGATOIRES

---

### APPELLATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET ESPÈCES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITÉES

Nos établissements de soins sont (conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des vétérinaires ([https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user\\_upload/Ressources\\_documentaires/Cahiers\\_des\\_charges\\_ESV/Arrete-esv.pdf](https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/Ressources_documentaires/Cahiers_des_charges_ESV/Arrete-esv.pdf)))

Clinique Vétérinaire des 4 vallées : 136, rue du Cdt Dubois 73200 ALBERTVILLE  
04 79 37 16 54                    scp4valleesa@aliceadsl.fr  
Cabinet médico-chirurgical des 4 vallées : 400, route d'Annecy 73400 UGINE  
04 79 89 06 05                    scp4valleesu@aliceadsl.fr

---

### HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

La clinique des 4 vallées à Albertville est ouverte :

du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
le samedi de 08h00 à 12h00.

Le cabinet médico-chirurgical à Ugine est ouvert

du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 15h30 à 19h00  
le samedi de 08h30 à 12h00.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous

---

### PERSONNEL AFFECTÉ AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

**Dr FORGET Marc, associé depuis la création de la clinique en 1987**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômé de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Version du 07/09/2019

CES en dermatologie vétérinaire

Ancien praticien chargé de consultation en Dermatologie à VetagroSup Lyon (École Vétérinaire de Lyon)

**Dr WICKY Philippe, associé depuis 2001**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômé de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

CES en ophtalmologie vétérinaire

**Dr DELEGLISE Nicolas, associé depuis 2015**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômé de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon

**Dr TEYPAZ Géraldine, collaboratrice libérale ,dans notre équipe depuis 1999**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômée de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

**Dr MOLLE-PROUDHON Bérengère, collaboratrice libérale, dans notre équipe depuis 2015**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômée de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

**Dr DEVAUX Charlotte, collaboratrice libérale, dans notre équipe depuis 2017**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômée de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon

CES de Diététique canine et féline

DU de Phytothérapie animale, Pratique l'acupuncture et la phytothérapie

**Dr DOPFF Evelyne, collaboratrice libérale, dans notre équipe depuis 2019**

Docteur en médecine vétérinaire, diplômée de la faculté de Liège

Personnel non vétérinaire :

**Mme Rita BARBIER dans notre équipe depuis 1992, Auxiliaire vétérinaire quatre**

**Mme Sophie PERRIMOND-WICKY dans notre équipe depuis 2005, Auxiliaire vétérinaire quatre**

**Mme Élodie COCCHI dans notre équipe depuis 2010, Auxiliaire vétérinaire quatre**

**Mlle Céline SANTY dans notre équipe depuis 2019, Auxiliaire vétérinaire deux**

---

PRESTATIONS EFFECTUÉES AU SEIN DE LA CLINIQUE

- Consultations de médecine générale

- Chirurgie de convenue
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie des tissus mous
- Consultations de dermatologie assurées par le Dr FORGET
- Consultations d'ophtalmologie assurées par le Dr WICKY
- Chirurgie orthopédique à Albertville: assurée par le Dr DELEGLISE et le cas échéant par un intervenant extérieur avec le Dr Philippe BUTTIN avec accord du client.
- Consultations de phytothérapie, Ostéopathie et Acupuncture

- Analyses sanguines

A UGINE

Effectuées par nos soins avec le matériel suivant : Biochimie : Fuji DRI-CHEM FDC 400i

A Albertville

Effectuées par nos soins avec le matériel suivant : Biochimie : Fuji DRI-CHEM NX500i , Fuji DRI-CHEM IMMUNO AU10V et Hématologie : MS4e

Effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client

- Analyses urinaires

A Albertville

Effectuées par nos soins avec le matériel suivant : Pocketchem UA

Effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client

- Mesure de la pression artérielle à Albertville (Brassard de mesure de tension artérielle PETMAP RAMSEY)
- Examen en microscopie optique à Albertville et à UGINE: Trichogramme, raclages cutanées, cytologie cutanée après coloration rapide, cytologie sanguine après coloration rapide, cytologie tumorale après coloration rapide

Effectués par nos soins

Effectués le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client

Le matériel à usage chirurgical est stérilisé à l'aide d'un four à chaleur sèche ou d'un autoclave.

- Anesthésies générales selon les protocoles suivants sauf indications contraires dans le contrat de soins. Le protocole est choisi en fonction de la nature de la chirurgie et de l'âge de l'animal :

§ Tranquillisation Medetomidine

§ Tranquillisation poussée Metedomidine Butorphanol

§ Prémédication Metedomidine ou Diazepam, anesthésie fixe Ketamine

§ Prémédication Acepromazine ou Diazepam, anesthésie fixe Propofol

§ Prémédication Acepromazine, induction Kétamine ou Propofol, relais Isoflurane

§ D'autres protocoles de tranquillisation ou d'Anesthésie peuvent être utilisés en fonction de l'état du patient. Ils peuvent être communiqués au client sur simple demande.

- Surveillance de l'anesthésie

A Albertville par

1 VetSpecs VSM100

- Capnographie Mainstream ou Sidestream Micro-flux™
- Pression artérielle non invasive par méthode pléthysmographique fonctionnelle pour animaux de petite taille
- ECG avec sondes œsophagiennes ou clips

- Oxymétrie de Pouls : 2 capteurs
  - 1 capteur langue
  - 1 capteur patte et coussinets permettant l'utilisation en dentisterie et une plus grande stabilité

2 Détecteur d'apnée APALERT

A Ugine

1 Détecteur d'apnée APALERT

2 Oxymétrie de Pouls EICKMEYER OXYVET V3402WE

- Imagerie médicale :

- Réalisation de radiographies :

A Albertville : Appareil de radiologie INTECH COMPACT 30AR et développement numérique PCR ELEVA PHILIPS

(Une copie des radiographies peut être transmise au client par courriel, clé USB, etc sur simple demande)

A Ugine : Appareil de radiologie TOP 30HH AR et développement manuel.

(Les films radios sont à la disposition du client sur simple demande)

- Échographie, Échocardiographie, Doppler, Doppler à Albertville

Appareil MYLABFIVE 2 sondes convexes 5-7,5 Mhz et 3-5,5 Mhz

(une copie de l'échographie sera remise au client sur simple demande).

- Délivrance de médicaments :

Conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur.

- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques.

---

## SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISÉS

Les animaux sont surveillés par les vétérinaires et les auxiliaires vétérinaires pendant toute la durée d'ouverture au public. Durant cette période, la surveillance est continue en fonction des besoins du patient.

Pendant les heures de fermeture de la clinique, les vétérinaires viennent à la clinique pour effectuer les soins nécessaires à une bonne hospitalisation de l'animal en soins. Il n'existe pas de surveillance continue et le vétérinaire de garde ne reste pas à la clinique lorsque les soins sont terminés.

A Albertville, nous disposons

D' une cage de soins intensifs avec chauffage, oxygénothérapie et aérosolthérapie pouvant accueillir des animaux d'un poids inférieur à 10kg.

D'un réchauffeur de perfusion Tempcare TC-1-5A

D'une pompe à perfusion NIKI V4

D'un Pousse Seringue PILOTE A2 IEC

A Ugine et à Albertville, nous disposons de tapis chauffants et de lampe à IR afin de lutter contre les hypothermies.

A Ugine et à Albertville, nous disposons d'une pièce isolée pour hospitaliser les chiens et les chats contagieux. Une désinfection appropriée du personnel après les soins et de la pièce est systématiquement effectuée.

---

## PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS

Nous répondons aux urgences sur appel téléphonique 24h/24. Il suffit d'appeler la clinique pour obtenir le numéro de téléphone portable du vétérinaire de garde. En cas d'incapacité de répondre immédiatement lors de cet appel, le client doit laisser un message afin qu'il soit rappelé dans les meilleurs délais.

---

## ESPÈCES TRAITÉES

Nous traitons principalement les animaux de compagnie, chiens, chats, Furets, Lapins, Cobayes, Souris, Rat, Chinchilla et autres nouveaux animaux de compagnie.

En cas de demandes particulières et/ou spécialisées sur des prestations ou des compétences que la clinique ne peut pas offrir, le client sera orienté vers un vétérinaire compétent ou spécialisé correspondant à ses besoins.

Nous traitons aussi les équins pour les visites annuelles de santé associées à la vaccination, pour toute consultation et/ou soins de base. Nous référons tous les cas nécessitant des examens complémentaires (Radiographies, Échographies, ...), une hospitalisation et/ou une intervention chirurgicale vers des structures spécialisées :

### **Clinique vétérinaire équine d'Argonay**

15 rte Pringy, 74370 ARGONAY

tél : .04 50 27 16 41

**VetAgroSup Pôle équin Campus vétérinaire de Lyon** Secrétariat de la Clinéquine du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Par téléphone : 04 78 87 26 77

Par fax : 04 78 87 26 75

Par mail : [clinequine@vetagro-sup.fr](mailto:clinequine@vetagro-sup.fr)

---

## CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des actes les plus communs sont affichés en salle d'attente. Les tarifs sont affichés pour les aliments et les médicaments sans obligation de prescription lorsque ces derniers sont présentés en salle d'attente ou à l'accueil. Tous nos tarifs, Actes et Produits, sont disponibles sur simple demande pour consultation en salle d'attente.

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés.

Un devis sera remis au client sur simple demande.

La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur référencement voire même leur chiffrage exact, dans ce cas un devis incluant une fourchette de prix sera remis au client.

---

## LITIGES

Le Conseil régional de l'Ordre peut être contacté par le client en cas de de différent déontologique.

Ses coordonnées sont :

Conseil régional de l'Ordre des Vétérinaires

110 avenue Barthélemy Buyer  
69009 Lyon  
Tél. : 04. 72.57.16.65  
Mail : [cro.rhone-alpes@veterinaire.fr](mailto:cro.rhone-alpes@veterinaire.fr)

---

## RCP

La SCP Clinique vétérinaire des 4 Vallées est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès d 'AXA :

Axa Georges Claude Agent général

159 allée Albert Sylvestre Le Signal, 73000 CHAMBÉRY

N° contrats : 3421480904 et 3421582204

---

## LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Docteurs vétérinaires : Dr FORGET Marc, Dr WICKY Philippe et Dr DELEGLISE Nicolas.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

---

## RISQUE THÉRAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHÉSIQUE, RISQUE LIÉ À LA CONTENTION, CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU CLIENT

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comporte un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou, dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital du patient, par écrit sous la forme d'un contrat de soins.

Le comportement agressif d'un animal, pouvant occasionnellement entraîner une blessure de ce dernier et ou du personnel soignant, nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention. Notre équipe informera dans ce cas le client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité.

L'examen de l'animal ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

---

## DÉCÈS DE L'ANIMAL

En cas de décès de l'animal, nous pouvons, si la législation le permet et si le client le souhaite, restituer le corps à fins d'inhumation.

Nous pouvons dans les autres cas assurer par l'intermédiaire de la Société INCINERIS, l'incinération collective ou individuelle du corps. Toute demande d'incinération devra être écrite et signée par le client.

Les frais d'incinération sont à la charge du client.

## INCINERIS

225, rue Charles de Gaulle

01500 CHATEAU-GAILLARD

Tel : 04 74 38 72 20

---

### ADMISSION DES ANIMAUX VISÉS PAR LA LÉGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX.

Les chiens de première et de deuxième catégories sont acceptés dans nos établissement de soins à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

---

### ADMISSION DES ANIMAUX ERRANTS

Excepté sur la commune d'Ugine, seuls les animaux blessés seront pris en charge avec la signature d'un Bon pour animal trouvé sur la voie publique. En l'absence de propriétaire et en cas d'impossibilité de retrouver et/ou de joindre ce dernier, les soins à minima, pour éviter la souffrance de l'animal seront prodigués.

Sur la commune d'Ugine, les animaux errants non blessés peuvent être pris en charge pendant les heures de fermeture de la mairie et/ou si il est impossible de joindre la police municipale.

Sur la totalité du bassin Albertvillois, il faut contacter le chenil intercommunal de la CORAL : 450, chemin de la Charrette 73200 ALBERTVILLE Tél : 04 79 32 72 04

---

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au client.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le vétérinaire et le client.

Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation de l'animal pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée.

Un avoir pourra être établi en cas de restitutions d'aliments non entamés et achetés depuis moins d'un mois. Les médicaments non entamés ne peuvent être repris.

Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture, seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture.

Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement selon les modalités légales.

Le vétérinaire se réserve aussi le droit de conserver un animal hospitalisé en attente du règlement attendu pour les soins effectués. L'animal sera, bien entendu, parfaitement bien traité pendant cette période de rétention et des frais d'hospitalisation supplémentaires peuvent être facturés en cas de besoin.